



IMPORTANT : ne rien inscrire dans les cases ombragées

V	G	A	C	M	N	X						
---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--

COCHEZ S'IL Y A LIEU

J'ai déjà suivi des cours à l'UQAC : cochez s'il y a lieu
 Je désire faire un changement de programme : cochez s'il y a lieu
 Je désire être admis à plus d'un programme : cochez s'il y a lieu

REMPLEZ EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

1. IDENTIFICATION

CODE PERMANENT DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC
 (si vous avez fait des études primaires, secondaires ou collégiales au Québec)

Nom de famille	Prénom
Nom du PÈRE	Prénom du PÈRE
Nom de la MÈRE	Prénom de la MÈRE
Sexe M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Date de naissance Année Mois Jour
Citoyenneté	No assurance sociale (facultatif)
LIEU DE NAISSANCE Pays	Ville (Étudiant canadien, indiquez la province)

Statut au Canada : Citoyen canadien Permis de séjour pour étudiant Nation
 Résident permanent - Immigrant reçu Autre permis de séjour (travail, réfugié, etc.) Premières Nations et Inuits

Langue maternelle (première langue apprise et encore comprise) Français Anglais Autre
 Langue d'usage (langue parlée le plus souvent à la maison où habite le candidat au moment de la demande d'admission) Français Anglais Autre

2. ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Appartement	Numéro civique	Rue	Code postal
Municipalité	Indicatif	Téléphone résidence	
Province / État	Pays	Indicatif	Téléphone bureau
Courrier électronique	Indicatif	Téléphone cellulaire	Poste

3. BASE D'ADMISSION

ÉTUDES FAITES AU QUÉBEC : COCHER A, B, OU C

A **DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)**
 Programme Obtenu À obtenir
 Institution

B **DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES**
 Programme Obtenu À obtenir
 Institution

C **PRÉPARATION SUFFISANTE** expérience pertinente et connaissances appropriées

ÉTUDES FAITES HORS QUÉBEC : COCHER D, E, OU F

D Équivalent du DEC québécois (13 ans de scolarité)
 Programme Obtenu À obtenir
 Collège

E Équivalent du bac québécois (16 ans de scolarité)
 Programme Obtenu À obtenir
 Institution

F Équivalent de la maîtrise québécoise (18 ans de scolarité)
 Programme Obtenu À obtenir
 Institution

4. TRIMESTRE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Hiver Été Automne Année
 Temps complet Temps partiel

5. CHOIX DE PROGRAMME (PREMIER CYCLE)

1^{er} CHOIX Baccalauréat Certificat ou mineure Étudiant libre
 Bacc avec majeure Programme court DEC-BAC

Discipline : _____
 Concentration ou mineure (s'il y a lieu) : _____

2^e CHOIX * Baccalauréat Certificat ou mineure
 Bacc avec majeure Programme court

Discipline : _____
 Concentration ou mineure (s'il y a lieu) : _____

* Si votre premier choix est un programme contingenté, il est possible de faire un 2^e choix dans un programme contingenté.
 Si votre premier choix est un baccalauréat avec majeure, il est possible de faire un 2^e choix dans un certificat ou mineure.

6. CHOIX DE PROGRAMME (CYCLES SUPÉRIEURS)

DCS	DÉLAI	Commentaires	Commentaires	Commentaires	DCS	DÉLAI	Commentaires	Commentaires	Commentaires
1					2				



7. ESPACE RÉSERVÉ AU CANDIDAT POSTULANT SUR UNE BASE PRÉPARATION SUFFISANTE

ÉTUDES ANTÉRIEURES

Institutions	Genre d'études	Fréquentation (année) de à	Attestation ou diplôme obtenu	Année d'obtention

EMPLOIS ANTÉRIEURS

Nom de l'employeur	Durée de l'emploi de à	Type d'emploi ou fonctions principales

* Tout candidat faisant une demande d'admission à un programme peut fournir, sur des feuilles annexées, des renseignements supplémentaires concernant des emplois antérieurs, des expériences pertinentes et des attestations susceptibles de favoriser son admission ou de faire valoir des exemptions de cours à l'intérieur du programme postulé.



8. ESPACE RÉSERVÉ AU CANDIDAT POSTULANT À UN PROGRAMME DE CYCLES SUPÉRIEURS

RAPPORTS CONFIDENTIELS

- Présenter un exemple du formulaire de rapport confidentiel sur le candidat aux études de cycles supérieurs à trois répondants connaissant votre formation professionnelle et vos aptitudes à la recherche et leur demander de le retourner eux-mêmes au Bureau du registraire dans les meilleurs délais.
- Le formulaire est disponible sur demande au Bureau du registraire ou à l'adresse suivante : http://www.uqac.ca/direction_services/registraire

Répondant 1	Répondant 2	Répondant 3

PROGRAMME AVEC MÉMOIRE OU THÈSE

Sujet de recherche prévu (joindre un document si nécessaire)

Nom du professeur pouvant agir comme directeur de mémoire ou de thèse

AVANT DE RETOURNER CE FORMULAIRE

- Remplir toutes les sections et répondre à toutes les questions qui vous concernent.
- Prendre connaissance du "formulaire sur la protection des renseignements personnels".
- Cocher la case "Déclaration du consentement", dater et signer ce formulaire.
- Joindre les documents requis (voir section « Documents requis »).
- Envoyer votre demande d'admission à l'adresse courriel suivante: bdrcommis@uqac.ca

SIGNATURE(S) DU FORMULAIRE SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Déclaration

Je confirme avoir pris connaissance et avoir compris l'information contenue dans le « FORMULAIRE SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ». Je consens à l'utilisation et à la divulgation de mes renseignements personnels sous réserve des présentes dispositions. Je déclare qu'à ma connaissance, les renseignements fournis dans le cadre de ma demande d'admission sont exacts et complets. Je reconnais que toute déclaration mensongère et toute omission de fournir un document (téléversé ou original) ou un renseignement exigible dans un document relatif à mon admission ou à mon inscription, dans les délais requis, peut rendre nulle mon admission, mon inscription, ou l'obtention.

Signature

Signature du père, de la mère ou du tuteur, si mineur

Année	Mois	Jour
-------	------	------

FORMULAIRE SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1. Introduction

Dans le cadre de sa mission d'enseignement, l'UQAC doit recueillir, utiliser et diffuser des renseignements personnels.

En transmettant une demande d'admission, vous autorisez l'Université du Québec à Chicoutimi (ci-après, désignée « UQAC ») à constituer un dossier contenant des renseignements personnels à votre sujet. Ces renseignements sont protégés par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1.* (ci-après, désignée « la Loi sur l'accès »), ils seront utilisés notamment aux fins d'admission, de la gestion de votre dossier étudiant et de l'adhésion aux associations étudiantes et de diplômés de l'UQAC. Les renseignements recueillis pour l'admission ont un caractère obligatoire et quiconque refuse de les transmettre ne peut être admis ou inscrit à l'UQAC.

2. Utilisation de vos renseignements personnels

Ce consentement autorise l'UQAC à utiliser vos renseignements personnels dans le cadre de votre parcours universitaire.

Dans le respect de la Loi sur l'accès, la communication de certains renseignements personnels vous concernant pourra être effectuée de la façon suivante :

- Université du Québec, siège social :
 - Relevé de notes aux fins de diplomation;
 - Obtention, validation et transmission des renseignements nécessaires à la gestion des données sur l'effectif universitaire ainsi que ceux sur la résidence au Québec;
- Établissements d'enseignement fréquentés au Québec :
 - Obtention et transmission des résultats scolaires des établissements d'enseignement fréquentés au Québec ;
- Ministère responsable de l'enseignement supérieur :
 - Obtention des résultats scolaires du ministère responsable de l'enseignement supérieur;
 - Transmission et obtention des renseignements nécessaires à la création et à la validation du code permanent;
- Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) :
 - Transmission des renseignements nécessaires à la gestion des admissions et à la production de statistiques;
- Ministères et autorités en matière d'immigration du Québec et du Canada :
 - Obtention de la confirmation du statut et de la délivrance d'un certificat d'acceptation du Québec;
- Associations d'étudiants :
 - Transmission, aux fins d'adhésion, des coordonnées requises en vertu de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (RLRQ., chapitre A-3.01);
- Statistiques Canada :
 - Transmission des renseignements exigés en vertu de la Loi sur la statistique (LRC (1985), chapitre., S-19, chapitre). Si vous ne souhaitez pas que vos renseignements personnels soient utilisés, vous pouvez demander à Statistique Canada de les retirer de la base de données nationale;
- Personnel autorisé de l'Université :
 - Accès aux renseignements personnels nécessaires à l'exercice des fonctions et à l'accomplissement de la mission de l'UQAC.

3. Communication en vertu de la Loi sur l'accès

Une fois admis, et inscrits à l'UQAC, nous communiquerons vos renseignements personnels aux parties et aux fins suivantes :

- Université du Québec à Chicoutimi: Vous autorisez l'UQAC à rendre public le fait que vous êtes aux études ou que vous avez été diplômés de l'UQAC, ainsi que le programme d'études auquel vous avez été admis et les diplômes obtenus ;
- Organisme gouvernemental d'aide financière aux études : aux fins d'attribution d'une aide financière (prêt, bourse ou autre mesure) ;
- Organismes de régulation ou de regroupement professionnel (notamment ordre ou association professionnelle) : aux fins de l'accès à la pratique;
- Association des diplômés de l'UQAC, ADUQAC: à des fins associatives et aux fins de constitution d'un répertoire électronique, les coordonnées des diplômés, le diplôme obtenu. Vous autorisez également l'association de diplômés reconnue par l'Université à rendre public le fait que vous avez été diplômés de l'UQAC ainsi que les diplômes obtenus;
- À la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, FUQAC à des fins philanthropiques ;
- À la Société de transport du Saguenay : nom complet et code permanent afin d'obtenir la carte Accès-libre STS au tarif étudiant.

Les renseignements personnels recueillis dans le cadre de votre admission font partie de votre dossier et ne serviront à aucune autre fin. **Ces renseignements seront uniquement utilisés par le personnel y ayant accès dans le cadre de leur fonction.**

Nous vous invitons à prendre connaissance des politiques, procédures et directives en matière de protection et de sécurité des renseignements personnels. Ces politiques pouvant être modifiées, nous vous recommandons de consulter la dernière version de ce document en visitant le site Internet de l'UQAC à l'adresse suivante: <https://www.uqac.ca/mgestion/>.

4. Divulgence d'information aux organismes receveurs

L'UQAC communiquera généralement uniquement les renseignements nécessaires à l'organisme receveur. Dans le cas où l'organisme receveur exige de plus amples informations, vous en serez avisés.

5. Mesures de sécurité

Vos données sont des « renseignements personnels » aux termes de la Loi sur l'accès et des mécanismes de sécurité en protégeant la confidentialité. Tous les renseignements sont stockés sur nos serveurs, situés au Canada, et des mesures de sécurité physiques, organisationnelles, contractuelles et technologiques ont été mises en place dans le but de les protéger.

6. Durée du consentement

Nous utiliserons, divulguerons ou conserverons ces renseignements uniquement le temps nécessaire à la réalisation des objectifs poursuivis et dans la mesure permise ou requise par la loi.

7. Conservation et destruction de vos renseignements personnels

Vos renseignements personnels seront conservés et détruits conformément au calendrier de conservation de l'UQAC.

8. Droit d'accès et de rectification

Pour toutes les questions que vous pouvez avoir à l'égard des renseignements personnels ou pour exercer vos droits, vous pouvez contacter la Responsable de l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels à l'adresse secretariat_general@uqac.ca.

9. Consentement

La collecte de vos renseignements personnels se fait dans le respect de la législation relative à la protection de la vie privée qui s'applique à l'ensemble des organismes publics du Québec. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Internet suivant : www.cai.gouv.qc.ca.

Engagement

La transmission de la demande d'admission de même que les inscriptions subséquentes à l'UQAC comportent l'engagement de vous conformer aux dispositions des [règlements, des politiques, des procédures et directives](#) de l'UQAC en vigueur au moment de la demande d'admission et pendant la durée de vos études ainsi qu'aux dispositions vous concernant découlant des ententes qui peuvent intervenir entre l'UQAC et toute association professionnelle de même qu'avec tout autre établissement accueillant des étudiants et étudiantes de l'UQAC en vue de leur permettre d'atteindre les objectifs de leurs programmes d'études.

Avis

Soyez avisés que :

- l'UQAC n'a aucune obligation d'admettre une personne qui a déposé une demande d'admission;
- les programmes et la description des cours sont publiés à titre indicatif; l'UQAC se réserve le droit de les modifier;
- la vérification des antécédents judiciaires ou de la vaccination peuvent être obligatoires pour la réalisation de certaines activités d'enseignement (ex. stages), ou pour l'admission à des ordres ou associations professionnels, ou à l'embauche.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ADMISSION

Nous vous remercions de choisir l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pour réaliser votre projet d'études. Les renseignements qui accompagnent le formulaire traitent des principales règles administratives qui s'appliqueront dès que votre candidature sera acceptée. Sur réception de votre réponse d'admission, vous aurez accès à votre dossier étudiant informatisé et à une boîte de courrier électronique desquels vous devrez assurer un suivi. N'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de répondre à vos questions. Votre réussite nous tient à cœur.

Pour s'inscrire à des cours à l'UQAC, il faut être admis à un programme, être étudiant libre ou être auditeur. Il faut compléter le formulaire de demande d'admission et y joindre les documents requis. **L'UQAC peut refuser d'accepter une demande d'admission si cette dernière est déposée après les dates prévues.**

COMMENT COMPLÉTER LE FORMULAIRE D'ADMISSION

Ce petit guide a été préparé afin de rendre votre démarche d'admission la plus efficace possible et de vous éviter des erreurs ou des oublis au formulaire, ce qui entraînerait des temps d'attente indus dans le traitement de votre demande. Il contient de nombreux renseignements importants pour l'étude de votre candidature. Il est partagé en rubriques correspondant à chacun des éléments du formulaire.

N'oubliez pas, vous devez :

- remplir toutes les sections et répondre à toutes les questions qui vous concernent;
- dater et signer le formulaire;
- réunir les documents requis (voir la section « Documents requis »);
- poster la demande accompagnée des documents exigés directement au Bureau du registraire.

Cochez, s'il y a lieu

Cette section concerne les étudiants qui ont déjà été inscrits à l'UQAC ou qui désirent être admis à plus d'un programme. Si vous avez déjà été inscrit à l'UQAC, mais avez été **vingt-quatre mois sans suivre aucun cours**, vous devez cocher la première case de cette section. / Si vous désirez faire un **changement de programme**, vous devez cocher la seconde case de cette section. / Si vous déposez une candidature dans un **programme de majeure ET de mineure**, vous devez cocher la troisième case.

1. IDENTIFICATION

Code permanent du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec

Si vous avez fait des études aux niveaux primaire, secondaire ou collégial au Québec, il faut **obligatoirement inscrire votre code permanent du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec** dans les cases prévues à cette fin.

Nom(s) et prénom(s) du candidat et de ses parents

Dans tous les cas, inscrivez les nom(s) et prénom(s) à la naissance dans les cases prévues à cette fin.

Sexe, date de naissance et citoyenneté

Cochez la case correspondant à votre sexe. Inscrivez votre date de naissance telle qu'indiquée sur le formulaire. Indiquez enfin votre citoyenneté.

Numéro d'assurance sociale

Cette section s'adresse uniquement aux candidats canadiens. L'inscription du numéro d'assurance sociale est facultative.

Lieu de naissance

Pays et Ville : vous devez indiquer le nom du pays et de la ville où votre naissance a été enregistrée. Ces informations doivent être les mêmes que sur votre certificat de naissance. / Province : cette section doit être remplie uniquement par les candidats canadiens. / Statut au Canada et Langues maternelle et d'usage : cochez les cases appropriées.

2. ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Appartement, numéro civique et rue

Inscrire le numéro de votre appartement puis de votre résidence dans les deux premières séries de cases prévues à cette fin. Inscrive ensuite le nom de la rue où votre résidence se trouve. Si votre adresse de correspondance est une boîte postale ou un casier postal, inscrivez-le au formulaire dans l'espace réservé à la rue (par exemple, C.P. 1456, ou encore boîte postale 6000 station B).

Code postal, Municipalité ou Ville, Province / État et Pays

Remplir cette section avec précision. Si vous n'avez pas de code postal, laissez cet endroit vierge.

Numéros de téléphone

Inscrivez l'indicatif régional puis votre numéro de téléphone personnel. Si vous travaillez, inscrivez le code régional puis votre numéro de téléphone au bureau; si vous avez, en plus, un numéro de poste, indiquez-le. Enfin, si vous avez un téléphone cellulaire, vous pouvez, si vous le désirez, nous en communiquer les coordonnées.

Courrier électronique

Si vous êtes détenteur d'un compte de courrier électronique, **indiquez votre adresse en caractère d'imprimerie**. Cette adresse peut nous être particulièrement utile si vous êtes un candidat international ou si vous prévoyez déménager avant d'avoir reçu votre réponse. Par la suite, si vous êtes admis, une nouvelle adresse (votre.nom@uqac.ca) vous sera automatiquement attribuée. **C'est à cette nouvelle adresse que nous vous ferons parvenir par la suite l'ensemble de nos communications.**

3. BASE D'ADMISSION

Conditions générales d'admission pour les étudiants québécois

AU PREMIER CYCLE

Il existe trois bases d'admission :

- Base DEC** : détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (Le DEC doit être complété avant de débiter les études).
- Base ÉTUDES UNIVERSITAIRES** : avoir réussi un certain nombre de crédits universitaires au moment du dépôt de la demande d'admission.
- Base PRÉPARATION SUFFISANTE** : posséder une préparation suffisante se traduisant par des connaissances et des habiletés acquises dans le cadre d'une expérience attestée, jugée pertinente.

AU DEUXIÈME CYCLE

Détenir un baccalauréat ou l'équivalent. Certains programmes permettent l'admission de candidats ayant une préparation suffisante se traduisant par des connaissances et des habiletés acquises dans le cadre d'une expérience attestée, jugée pertinente.

AU TROISIÈME CYCLE

Détenir une maîtrise ou l'équivalent. Certains programmes permettent l'admission de bacheliers ayant une préparation suffisante se traduisant par des connaissances et des habiletés acquises dans le cadre d'une expérience attestée, jugée pertinente.

Pour les candidats ayant fait leurs études au Québec :

Vous cochez **A** si vous désirez déposer **une candidature soutenue par un diplôme d'études collégiales**. Prenez soin de nous indiquer le programme d'études et l'institution le dispensant ou l'ayant dispensé, tout en précisant si cette formation est terminée ou en voie d'être complétée. Vous cochez **B** si vous désirez déposer **une candidature soutenue par des études universitaires**. Prenez soin de nous indiquer le programme d'études et l'institution le dispensant ou l'ayant dispensé, tout en précisant si cette formation est terminée ou en voie d'être complétée. Vous cochez **C** si vous désirez déposer **une candidature soutenue par une expérience pertinente et des connaissances appropriées** à l'égard du programme désigné.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION POUR LES ÉTUDIANTS NON QUÉBÉCOIS

Pour ceux qui ont fait des études dans une province autre que le Québec ou dans un autre pays, l'Université vérifiera, selon la province ou le pays de provenance, l'atteinte du niveau de formation jugé équivalent à des études collégiales pour le premier cycle, à des études de baccalauréat pour le deuxième cycle et de maîtrise pour le doctorat.

Pour les candidats ayant fait leurs études hors Québec :

Avant de déposer une demande d'admission, vous devez vérifier si les études que vous menez ou avez mené équivalent aux exigences québécoises. Pour vous en assurer, vous pouvez consulter le **Guide des niveaux de formation pour l'admission générale des candidats non québécois**, au www.uquebec.ca/guideadmission, puis sélectionnez-y le pays où vous êtes ou avez été étudiant.

Vous cochez **D** si vous désirez déposer **une candidature à un programme de premier cycle** et que vos études équivalent à un diplôme d'études collégiales au Québec (13 ans de scolarité). Prenez soin de nous indiquer le programme d'études et l'institution le dispensant ou l'ayant dispensé, tout en précisant si cette formation est terminée ou en voie d'être complétée.

Vous cochez **E** si vous désirez déposer **une candidature à un programme de deuxième cycle** et que vos études équivalent à un diplôme de premier cycle universitaire au Québec (16 ans de scolarité). Prenez soin de nous indiquer le programme d'études et l'institution le dispensant ou l'ayant dispensé, tout en précisant si cette formation est terminée ou en voie d'être complétée.

Vous cochez **F** si vous désirez **déposer une candidature à un programme de troisième cycle** et que vos études équivalent à un diplôme de deuxième cycle universitaire au Québec (18 ans de scolarité). Prenez soin de nous indiquer le programme d'études et l'institution le dispensant ou l'ayant dispensé, tout en précisant si cette formation est terminée ou en voie d'être complétée.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES À L'ADMISSION

Des **conditions supplémentaires peuvent s'appliquer selon les programmes**. Il peut s'agir de cours collégiaux, d'expérience ou d'habiletés particulières, de connaissance d'autres langues que le français, etc. Ces conditions sont définies dans la description des programmes.

4. TRIMESTRE ET RÉGIME D'ÉTUDES Trimestre, année et régime

Cochez le trimestre et inscrivez l'année auxquels vous souhaitez être admis. Indiquez également si vous souhaitez éventuellement faire vos études à temps complet ou à temps partiel.

PÉRIODES D'ADMISSION

Pour le trimestre d'**HIVER**, les admissions sont ouvertes pour les programmes de premier cycle non contingentés et certains programmes de cycles supérieurs seulement. Pour ces derniers programmes, vous devez vérifier les disponibilités auprès du responsable. La date limite pour déposer une demande est le **1^{er} novembre** pour les étudiants québécois et canadiens, et le **1^{er} septembre** pour les étudiants internationaux.

Pour le trimestre d'**ÉTÉ**, les admissions sont ouvertes pour les programmes de premier cycle non contingentés et certains programmes de cycles supérieurs seulement. Pour ces derniers programmes, vous devez vérifier les disponibilités auprès du responsable. La date limite pour déposer une demande est le 1^{er} mars.

Pour le trimestre d'**AUTOMNE**, les admissions sont ouvertes pour tous les programmes de premier cycle et de cycles supérieurs, contingentés ou non. La date limite pour déposer une demande est le 1^{er} mars.

DÉFINITIONS DES STATUTS D'ÉTUDIANTS

- Étudiant à temps complet : doit être inscrit à un nombre de cours totalisant un minimum de douze crédits.
- Étudiant à temps partiel : doit être inscrit à un nombre de cours totalisant moins de douze crédits.
- Étudiant libre : est inscrit à un ou plusieurs cours sans être admis à un programme.
- Auditeur : est inscrit à un ou plusieurs cours sans être admis à un programme et pour lequel ou lesquels il doit satisfaire aux préalables. Il n'est pas soumis à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit. Une attestation d'inscription peut être émise à la demande de l'étudiant.

5. CHOIX DE PROGRAMME (PREMIER CYCLE)

ADMISSION À UN PROGRAMME NON CONTINGENTÉ

Dans les programmes non contingentés, il n'y a pas de sélection. Le candidat qui remplit les conditions d'admission est admis. Ces conditions sont précisées dans la réponse d'admission.

Pour consulter la liste des programmes non contingentés, référez-vous au portail Web du bureau du registraire.

ADMISSION À UN PROGRAMME CONTINGENTÉ

Dans les programmes contingentés, la sélection se fait à partir de critères spécifiques et limite le nombre de candidats admissibles.

1^{er} choix

Sélectionnez le programme de votre choix parmi ceux offerts dans le guide des études de premier cycle ou sur notre site web (www.uqac.ca/programmes). Cochez la case correspondant au type de formation, inscrivez le titre du programme puis son numéro à quatre chiffres dans les cases prévues à cet effet. S'il s'agit d'un programme de baccalauréat avec majeure ou d'un programme dont la description présente des concentrations ou des profils, ajouter le titre et le numéro de la mineure à laquelle vous souhaitez être admis ou la concentration du programme dans la section réservée à cet effet.

2^e choix

Seul le premier choix est traité lors de la réception de votre demande, sauf si votre premier et votre deuxième choix sont des programmes contingentés. Dans ce cas, les demandes seront traitées simultanément. Si vous êtes refusé au programme inscrit au premier choix, vous devez communiquer avec nous pour demander l'étude de votre second choix.

PROGRAMMES DE BACCALURÉAT AVEC MAJEURE

Le baccalauréat avec majeure est composé d'une majeure de 60 crédits et d'une mineure de 30 crédits. Vous devez indiquer votre choix de mineure sur le formulaire de demande d'admission.

PROGRAMMES AVEC CHOIX DE CONCENTRATION

Certains programmes offrent la possibilité de choisir une concentration. Vous devez l'indiquer sur le formulaire de demande d'admission. L'étude de la demande d'admission peut parfois être retardée si cette information n'apparaît pas.

6. CHOIX DE PROGRAMME (CYCLES SUPÉRIEURS)

Sélectionnez le programme de votre choix parmi ceux offerts dans le répertoire des études de cycles supérieurs ou sur notre site web (www.uqac.ca/programmes). Cochez la case correspondant au type de formation, inscrivez le titre du programme puis son numéro à quatre chiffres dans les cases prévues à cet effet.

7. ESPACE RÉSERVÉ AU CANDIDAT POSTULANT SUR LA BASE PRÉPARATION SUFFISANTE

Études et emplois antérieurs

Si vous présentez une candidature soutenue par une expérience pertinente et des connaissances appropriées à l'égard du programme désigné, vous devez remplir au mieux ces deux sections.

8. ESPACE RÉSERVÉ AU CANDIDAT POSTULANT À UN PROGRAMME DE CYCLES SUPÉRIEURS

Votre demande d'admission doit être soutenue par trois répondants qui doivent individuellement remplir un rapport confidentiel disponible sur le portail Web du bureau du registraire. Ces rapports doivent être envoyés individuellement par chacun des répondants à l'attention du bureau du Registraire, ultérieurement à l'envoi de la demande.

Enfin, n'oubliez pas de signer votre demande d'admission, ou de la faire signer par un parent ou un tuteur, si vous êtes mineur.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

CHANGEMENT DE PROGRAMME ET ABSENCE AUX ÉTUDES PENDANT VINGT-QUATRE MOIS

Si vous désirez faire un changement de programme ou si vous avez été vingt-quatre mois sans suivre aucun cours, il faut refaire une nouvelle demande d'admission. L'UQAC peut refuser d'accepter une demande d'admission si cette dernière est déposée après les dates prévues.

TEST INSTITUTIONNEL SUR LA MAÎTRISE DU FRANÇAIS

Vous êtes exempté du test institutionnel sur la maîtrise du français si :

- vous avez déjà réussi une épreuve ou un test administré par le ministère de l'Éducation du Québec;
- vous avez déjà satisfait aux exigences sur la maîtrise du français d'une université au Québec ou d'une université francophone canadienne et vous en avez fourni la preuve;
- vous êtes détenteur d'un baccalauréat fait dans une université au Québec;
- Vous êtes de nationalité française et êtes détenteur d'un baccalauréat français (diplôme à l'appui).

Vous devez faire le test institutionnel sur la maîtrise du français si :

- vous désirez obtenir un grade de bachelier (baccalauréat spécialisé, baccalauréat avec majeure ou grade de bachelier par cumul de certificats ou mineures);
- vous n'êtes pas aux études dans un Cégep au moment du dépôt de la demande d'admission;
- vous n'avez jamais fait d'études dans un Cégep;
- vous n'avez jamais fait d'études au Québec;
- vous n'avez jamais fait l'épreuve uniforme ministérielle.

La réussite au test institutionnel permet de satisfaire aux exigences de la politique sur la maîtrise du français. Des mesures de rattrapage sont prévues en cas d'échec à ce test. Si vous n'êtes pas finissant d'un Cégep, vous recevrez une convocation si le programme choisi l'exige.

Vous devez obligatoirement vous présenter au test au moment prévu sur votre convocation. Un étudiant absent devra automatiquement réussir les cours de rattrapage en lieu et place du test.

GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS OU MINEURES

Le cumul de trois certificats ou mineures peut conduire à l'obtention d'un grade de bachelier. Vous devez vous informer des conditions d'obtention de ce grade au Bureau du registraire. Vous devrez satisfaire à la politique institutionnelle sur la maîtrise du français.

RÉPONSE À LA DEMANDE D'ADMISSION

Vous recevrez une lettre confirmant si vous avez des conditions à satisfaire. Pour demeurer inscrit, il faut satisfaire aux conditions dans les délais prescrits. L'UQAC n'assure aucun suivi de dossier durant son étude par le comité d'admission.

REPORT DE L'ADMISSION

Si vous n'êtes pas en mesure de vous inscrire au trimestre auquel vous avez été admis, vous pouvez demander de reporter votre admission à un trimestre ultérieur. Une demande écrite doit être déposée au Bureau du registraire. Le report de l'admission n'est pas valable pour les programmes contingentés.

VALIDITÉ DE L'ADMISSION

Pour être valide, une admission doit être suivie d'une inscription au même trimestre, faute de quoi le dossier devient inactif. L'admission est non valable lorsque vous abandonnez tous les cours inscrits à l'intérieur de la période de modification d'inscription prévue au calendrier universitaire.

INSCRIPTION

L'inscription ou le choix de cours doit se faire selon les modalités et dates prévues au calendrier universitaire (<http://www.uqac.ca/registraire/calendriers-universitaires/>). Vous devez vous présenter ou communiquer avec le secrétariat de votre programme ou dans un centre d'études universitaires associé à l'UQAC. Si vous êtes étudiant libre un auditeur, vous devez vous présenter au Bureau du registraire.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Vous pouvez faire reconnaître des acquis antérieurs à l'intérieur du programme choisi. Un formulaire prévu à cette fin en explique la procédure et est disponible au Bureau du registraire ou sur son portail Web. Il est nécessaire de s'informer des modalités dès le début du premier trimestre d'admission.

PROCÉDURES, POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

Les procédures, politiques et règlements en vigueur à l'UQAC sont définis dans le manuel de gestion. Le Secrétariat général, le Bureau du registraire et l'Association générale des étudiants sont, entre autres, dépositaires de ce manuel. Vous pouvez également le consulter sur le site WEB de l'UQAC à l'adresse : www.uqac.ca/mgestion/

Documents requis

La liste des documents nécessaires pour compléter votre demande, selon le cycle d'études et votre origine, est disponible à l'adresse suivante : www.uqac.ca/registraire/admission/documents-necessaires/